

AGENT D'ENTRETIEN SPECIALISE

CADRE D'EMPLOIS

Adjoint Technique.

SERVICE D'AFFECTATION

Service Entretien et Hygiène des Locaux.

MISSIONS

Effectue seul ou en équipe l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux du patrimoine de la collectivité. Agent spécialisé il sera amené à assurer :

- La remise en état de locaux.
- Les travaux de nettoyage approfondi.
- Les travaux techniques de remise en état de tout style de sol.
- Le nettoyage de vitrerie.
- Un renfort ponctuel d'équipe en place sur site.
- Des remplacements ponctuels d'agent en poste.

Toutes ces opérations sont réalisées avec du matériel et des produits adaptés.

POSITION HIERARCHIQUE

Agent placé sous l'autorité du responsable de service.

RELATIONS FONCTIONNELLES :

Relations internes principalement avec :

- Le responsable de service.
- Les autres encadrants du service.
- Les agents du service.

Relation externes principalement avec :

- Les Responsables des sites, les utilisateurs.
- Le personnel des autres services.
- Les usagers des sites.

PRINCIPALES RESPONSABILITES OU TACHES :

Cet agent devra respecter scrupuleusement :

- Veiller aux mesures et règles d'hygiène et de sécurité lors des interventions.
- Assurer des prestations de qualité suivant le cahier des charges du site. Autonomie limitée à l'exécution. Responsabilité dans l'utilisation du matériel.
- Respecter les mesures et les règles d'hygiène et de sécurité sur les sites.
- Réaliser avec soin le travail demandé.
- Gérer avec rigueur les produits d'entretien mis à sa disposition ainsi que le maintien en état du matériel.
- Respecter les règles de sécurité dans le stockage des matériels et produits.
- Travail défini, contrôlé, évalué par le responsable de l'équipe d'entretien spécialisé.
- Une grande discrétion.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Professionnelles :

Remise en état, nettoyage approfondi et entretien des locaux

- Décapage des revêtements au mouillé ou au sec.
- Protection des revêtements de sol par application d'émulsion.
- Protection des revêtements textiles.
- Nettoyage de la vitrerie (faible et grande hauteur).
- Organiser méthodiquement son travail en fonction du planning et des consignes orales ou écrites.
- Manipuler et porter des matériels et des machines.
- Effectuer le choix et le dosage des produits en fonction des surfaces à traiter.
- Lire les étiquettes et respecter les consignes d'utilisation.
- Dépoussiérer, aspirer, balayer, laver, désinfecter des locaux et des surfaces.
- Identifier les différents matériaux.
- Respecter les conditions d'utilisation des produits.
- Différencier les produits acides et alcalins.

Tri et évacuation des déchets courants

- Changer les sacs poubelles. Nettoyer les containers.
- Opérer le tri sélectif.
- Répartir les différents déchets dans les conteneurs adaptés.

Contrôle des locaux

- Vérifier l'état de propreté des locaux et adapter la prestation en fonction.
- Identifier les surfaces à désinfecter.
- Respecter la discrétion requise, lors des interventions dans les locaux occupés.
- Détecter les anomalies ou dysfonctionnements et les signaler à son responsable.
- Assurer la vérification des cours avant l'arrivée des élèves.

Matériel et produits

- Nettoyer les matériels et les machines après usage.
- Ranger méthodiquement les produits après utilisation.
- Vérifier la quantité et la qualité des produits et consommables.

Lavage du linge

- Assurer l'entretien du linge.

Tâches annexes :

- Installation des distributeurs (savons, papiers...).

Personnelles :

- Capacité d'organisation.
- Savoir s'adapter à des postes, des équipes, des locaux et des horaires différents.
- Disponibilité et réactivité.
- Très grande discrétion et diplomatie.
- Capacité à travailler en équipe.
- Réaliser un travail soigné.

CONTRAINTES ET DIFFICULTES DU POSTE

- Obligation d'appliquer les consignes de sécurité sur les installations ou sur les chantiers.
- Travaille seul ou en équipe. Déplacements à l'intérieur du site d'intervention ou sur plusieurs lieux différents
- Horaires variables en fonction du planning de travail et en dehors des heures normales de fonctionnement du service (en fonction des chantiers)
- Déplacements fréquents (permis B).
- L'activité peut s'exercer en présence des usagers (espaces publics, etc.) ou en dehors des heures de travail de l'établissement concerné
- un comportement peu aimable dans la relation aux usagers peut nuire à l'image de la collectivité
- Une erreur dans les processus de nettoyage peut entraîner la dégradation de matériel (textiles, revêtements, mobiliers, équipements, etc.), voire une intoxication
- Obligation de port de vêtements professionnels adaptés et EPI ; en fonction du type d'intervention
- Travail en intérieur et extérieur.
- Travail en hauteur sur échafaudage ou nacelle élévatrice (titulaire du CACES).
- Assurer les remplacements sur d'autres sites.
- Manipulation et utilisation de produits chimiques.
- Port de charges et utilisation de machines.
- Pénibilité physique, station debout prolongée.

LIEU DE TRAVAIL ET HORAIRES

Lieu d'embauche :

- Au Centre Technique Mutualisé
116 rue Monge ZI Nord – 85000 LA ROCHE SUR YON.
- Directement sur site.

Horaires :

- 35 heures hebdomadaires du lundi au vendredi (exceptionnellement le samedi)
- En fonction du temps de travail hebdomadaire de l'agent, du lundi au vendredi sur une plage horaire de 6 h à 19 h.
- Certaines opérations peuvent nécessiter des horaires atypiques.

Congés :

Les périodes de congés devront être programmées en fonction des besoins du service.

AVANTAGES LIES AU POSTE

IFSE GROUPE 2.

CNAS COSeL

Participation employeur mutuelle labellisée

Prise en charge maintien de salaire

Titre repas